BULLETIN MENSUEL D'ÉNERGIES CITOYENNES

L'Aiguillon

1 €

Septembre 2003

n°33

Journal (im)pertinent d'informations de l'agglomération chartraine

Imprimerie : Chartres Repro
Directeur de la publication : Gérard Leray
ISSN 1625-7707

Énergies Citoyennes
30, rue de Fresnay - 28000 Chartres
energies-citoyennes@wanadoo.fr

Points de vente fixes

A Chartres : Mille-Pattes (mail Jean-de-Dunois), le Khédive (avenue Jehan-de-Beauce), la Civette (place du Cygne), le Floribar (rue de la Clouterie), le Fontenoy (rue St-Michel) Aux Trois J (boulevard Charles-Péguy).
A Mainvilliers : le Jourdan (rue de la République).
A Lucé : le Cosmos (place des Arcades).

Après la fête de l'Aiguillon, le groupe CORAI en 1ère partie du concert de CHEH RIMITI, le 4 octobre à 20h30 au Cap à Aulnay s/s Bois (93).

Rendez-vous de septembre

6 : Café Po au Floribar sur la vidéo-surveillance (de 17 à 19h)
17 : C M de Chartres
20 : Forum interrégional OGM au Mans (info au 02.43.24.84.52)
20 et **21** : Tous à vélo !
25 : CM de Lucé
27 : 2ème fête de l'Egalité Foyer culturel de Beaulieu

RÉORGANISATION DE FILIBUS

Canicule

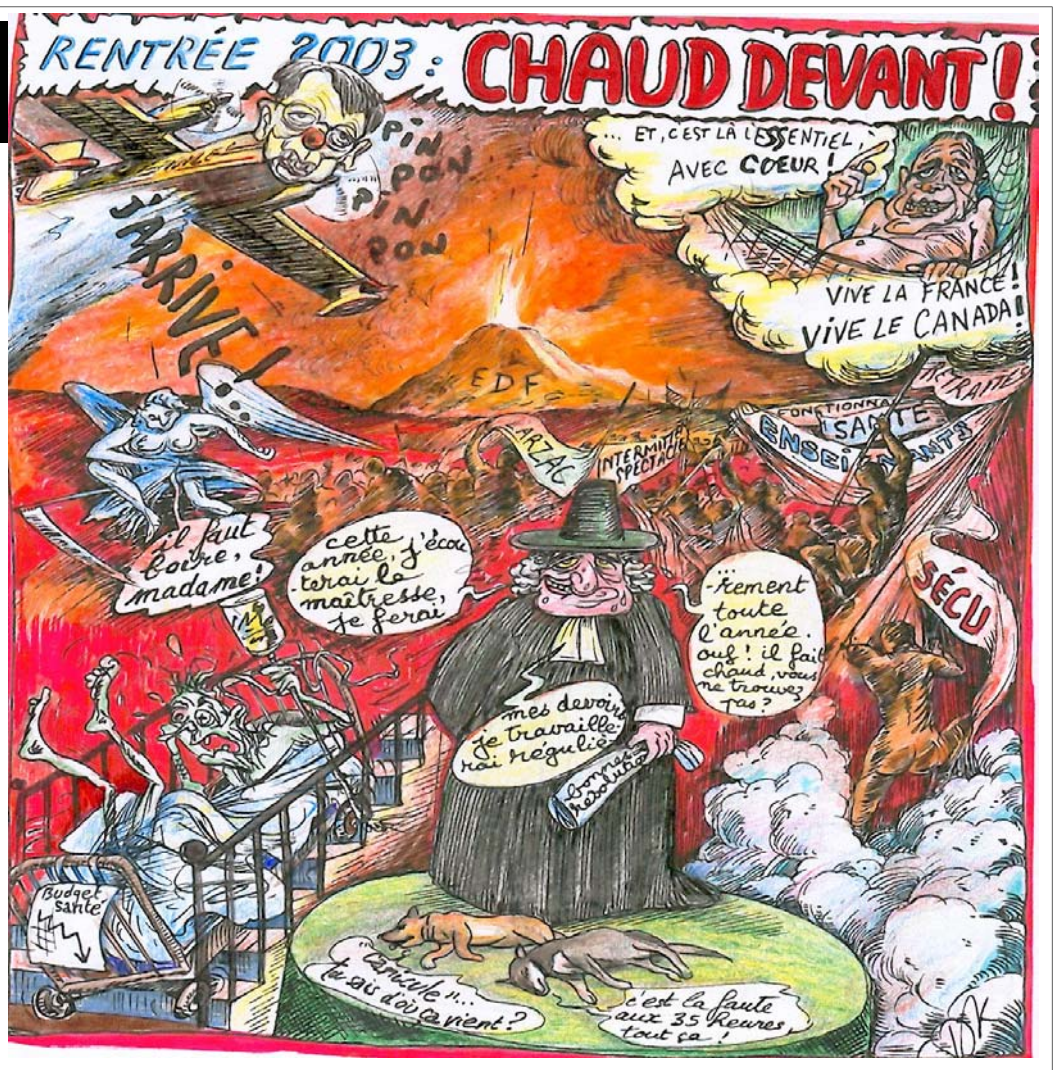

En temps normal, au mois d'août, on comptabilise en moyenne 60.000 morts sur le territoire français ! D'habitude, ceux-ci ont le bon goût de le faire en silence. Pour ne pas gêner ceux qui travaillent.

En cas de conditions climatiques inhabituelles, 13.700 morts en plus, selon le nouvel organisme de référence autoproclamé : les Pompes Funèbres Générales, le principal bénéficiaire ! Quand on s'en met plein les poches, on devrait la mettre en veilleuse…

Bon, il y a les vacances gâchées à cause du vieux qu'en finissait pas de vibrer. Je ne me moque pas, mais reconnaissez que l'amour du prochain a du mal à être spontané, c'est plutôt l'indifférence qui prévaut, ou la timidité, ou la lassitude, à quoi bon... Je n'ai rien vu, rien entendu, ce n'est pas moi qui ai attaché le chien dans le bois avant de me tirer…

Les vraies réponses sont des questions

- Combien de livrets de caisse d'épargne à solder ?
- Combien de démarches qui ramènent à l'appartenance à une société administrée ?
- Combien de successions délicates pour nos amis les notaires ?
- Combien de logements libérés et que l'on pourra enfin louer au juste prix ?
- Combien de dossiers APA à classer sans suite ?
- Combien de petits enfants pour se dire qu'elle était pénible la grand-mère avec ses conseils mais on aurait dû aller la voir plus souvent parce que le petit pécule pour la rentrée est bien agréable ?
- Pépé, Mémé étaient toujours grognons et, au bout de quelques instants, ils nous foutaient dehors. Pourquoi Papa ? Parce que quand on souffre, on a honte et on n'aime pas voir des gens bien portants.
- Combien de soulagements gênés pour des enfants habitant à l'autre bout du pays et pour qui les problèmes de logistique étaient un casse-tête démoralisant ? Ce sentiment d'impuissance…
- Combien de soucis, parce que, même sous le régime de la consommation, la société n'est pas rose, la vie c'est pas simple et la mort c'est obligatoire.
- Pourquoi chercher des responsables de l'inéluctable ? Oui, la société pourrait être mieux organisée, mais ce n'est pas vrai qu'il y a beaucoup de volontaires pour s'y atteler.
- Combien de « finalement c'est mieux ainsi, ils ne souffrent plus » avec le recul, avec le deuil fait ? Un retour à la condition humaine.
- Croyez-vous que quand vous serez vieux, vous écouterez les conseils ? Cause toujours, je boirai si je veux, après tout, la mort, si j'essayais ? Je veux aller à l'hôpital ! Attention, dit le petit-fils, tu n'en reviendras jamais…
- Qui a dit : « La mort qui frappe les plus vieux, c'est une injustice » et le lendemain : « Nous avons eu la malchance que cela tombe au mois d'août ». Qui ça, la canicule ?
- Qu'est-ce que c'est cette société qui polémique sur l'implacable loi de la nature mais qui est incapable d'arrêter ses gâchis et ses massacres ?
- Avez-vous dit hypocrisie ? Euthanasie ? La mort de vieillesse une injustice ? Pas du tout.

post-scriptum : je suis tristement content d'avoir raison ; sur mille disparus, morts de solitude, la moitié sont victimes d'un phénomène de société qui veut que même au sein des familles, ce qui n'est plus rentable est à oublier. Mon père disait toujours : « les gens sont cons » ; à l'époque, je ne savais pas pourquoi, je demandais à voir. J'ai vu.

Järno

De quoi être pessimiste…

Dans son dépliant « Ce qui va changer », le transporteur public Filibus se fixe deux objectifs :
- maintenir les fréquences élevées sur les lignes les plus utilisées
- optimiser cette fréquence sur les lignes les moins fréquentées

Déjà, on sent que l'optimisation (le verbe est employé trois fois dans le dépliant) correspondra à une régression sur les lignes jugées peu fréquentées. *Le Robert* définit le verbe « optimiser » (ou optimaliser) comme « donner à une machine, une entreprise, une production les meilleures conditions de fonctionnement, de rendement ».

Mais quels sont les bénéficiaires de ces meilleures conditions de fonctionnement ? Certainement pas les emprunteurs puisqu'on apprend pêle-mêle que « les arrêts Rouliers et Mermoz sont supprimés », que « l'arrêt Chichester est reporté sur la rue Saint-Chéron », « la branche Est de la ligne 7 est supprimée », « suppression de la desserte de la ZA du Grand Séminaire et de l'antenne psychiatrique H. Hey ».

J'arrête ici la liste des modifications. Les « gens de peu »* peuvent constater que, pour eux, optimisation rime avec suppression. Ainsi les employés des entreprises qui entourent le lycée Silvia Monfort (ligne 10 dite à majorité scolaire) seront heureux d'apprendre qu'ils devront se débrouiller pour aller à leur travail par leurs propres moyens les samedis et les jours de petites vacances scolaires. De même que les habitants non motorisés du quartier de la Madeleine qui voudraient se rendre aux marchés de Beaulieu ou Mainvilliers le dimanche matin devront être des marcheurs avertis puisque les services du dimanche et des jours fériés sont tellement allégés qu'ils sont carrément supprimés le matin, de même pour la desserte de Lèves.

Donc, quand on parle avec redondance d'optimisation, il s'agit uniquement de faire que le service de transport public pour l'agglomération chartraine intègre la baisse de l'enveloppe attribuée à ce service par la majorité de droite de la Comach dirigée par l'omnipotent JPG. Une fois encore, il faut gérer la pénurie décrétée par le pouvoir local par choix politique.

JPG aime le brillant, le monumental et y consacre par conséquent des budgets importants. Les miettes sont pour les services publics. Chartres est à vendre. Les yeux de nos édiles sont entièrement tournés vers les investisseurs et les touristes. Le petit peuple de l'agglo devra se contenter de ce qu'on lui offre sinon je lui conseille de se regrouper et de créer une compagnie de pousse-pousse pour pallier les restrictions de Filibus.

La devise de notre bien-aimé maire étant « Faire mieux avec moins », encore une fois, on voit sans peine le moins mais où est le mieux ?

Musenpeine

* Titre de l'ouvrage de l'écrivain Pierre Sansot, publié en 1992.

Larzac 2003

« Un autre monde est possible »

Plusieurs militants de l'association Energies Citoyennes ont participé au rassemblement altermondialiste du Larzac, les 8, 9 et 10 août derniers. Retour sur ces journées mémorables.

Après tous les événements qui se sont enchaînés au printemps, guerre en Irak, mouvements sociaux,... l'été caniculaire aurait pu étouffer les débats sous une chape de plomb. Nous avons été heureux de constater que non ! La France milite, se mobilise, résiste... Du monde, plein de monde sur le plateau du Larzac dès le 7 août. Une organisation irréprochable de l'événement (bravo la Conf' !), en dépit de l'énorme affluence bien au-delà des prévisions et des espérances.

Elle est riche de diversité cette foule qui dit NON à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), jeune et moins jeune, sérieuse et « babe », de tous les horizons sociaux et professionnels de la terre et de la ville, athée, musulmane, juive chrétienne, de toutes les gauches...

Nous avons marché durant des kilomètres en grand pèlerinage pour rejoindre des forums où, malheureusement (petite frustration), on n'arrivait pas toujours à trouver une place, où l'on s'exprimait, s'écoutait... Nous avons vu avec grand intérêt un film retraçant la lutte (1971-1981) des paysans du Larzac contre l'extension du camp militaire voisin. Après l'indignation et la révolte (notamment lors des notifications d'expulsions et face aux discours méprisants des gouvernants de l'époque), que d'idées, que d'audace, d'humour aussi dans cette lutte à la fois non-violente et très active. Finalement, ILs ont gagné !

Une bonne leçon pour tous ceux qui souhaitent voir aboutir un jour leurs projets et revendications. Nous avons aussi été sensibles à l'esprit convivial qui présidait au rassemblement, même dans les embouteillages ! On se parlait sans se connaître, la musique flottait dans l'air, chaque Conf' proposait les spécialités de son coin, on pouvait aussi consommer éthique, café, bière Coreff, coca breton... et exotique. Un monde de rêve, oui, un autre monde possible.

Elisabeth Calu

Rythmes scolaires

La réforme était illégale !

Au printemps dernier, JPG a fait pression sur l'inspecteur d'académie d'Eure-et-Loir et, ainsi, obtenu de lui qu'il supprime l'école du samedi matin au profit du mercredi. Un article du *Monde* du 28 août rapporte une jurisprudence qui intéresse les parents d'élèves et les enseignants chartrains. Dans une décision rendue en janvier 2002, le tribunal administratif de Paris a rappelé l'impossibilité pour un maire ou un inspecteur d'académie de passer outre l'avis de chaque conseil d'école pour décider d'un aménagement des rythmes scolaires. Cela signifie, explique un avocat parisien, « qu'aucune décision ne peut être prise sans que le conseil d'école en soit à l'initiative ». Quand on sait qu'à Chartres les conseils d'école étaient opposés à la décision municipale de modifier la semaine scolaire, on peut penser que cette résolution prise à la hussarde est fortement entachée d'illégalité.

Handicapés du porte-monnaie

Le Président de la République a fait de la question du handicap l'un des principaux chantiers de son quinquennat. Dans ce cadre, Marie-Thérèse Boisseau, Secrétaire d'État aux Personnes Handicapées, a présenté début juillet un projet de loi. Quelque temps auparavant, le journal *La Vie* et l'Association des Paralysés de France (APF) avaient lancé une pétition à destination des parlementaires. Cette dernière leur proposait de faire don de l'équivalent financier d'une journée de travail pour améliorer la situation des personnes handicapées en France. Vérification faite auprès de *La Vie*, qui a publié, courant juillet, la liste des élus volontaires, cette opération n'avait suscité aucun engagement d'élus euréliens (cinq UMP et un radical de gauche : Gorges, Hamel, Venot, Billard, Cornu et Huwart).Vont-ils maintenant surfer sur la vague canicule et s'enflammer pour le projet ?

Dominique Chéron

Décrue. La délinquance baisse dans l'arrondissement chartrain. La preuve au cours du 1er semestre 2003 : +10,88% pour les vols avec violence et +12,57% pour les vols à la tire…

Typhon. Puisqu'on nous rabâche que la délinquance recule, nous sommes obligés de conclure que le « fleuron » des canisites gorgiens », situé dans le parc Léon Blum, et qui peut accueillir « une meute entière », a été balayé par un orage du même type que celui qui a dévasté Biscarosse à la mi-juillet. Saloperie d'effet de serre…

Violet. Pour la 1ère fête de la Lumière de ce mois de septembre, la mairie a attribué une couleur de référence à chaque quartier chartrain. Rechèvres est « violet ». Dans la liturgie du Carême, le violet est couleur de « l'Obéissance et du Service, de la Pénitence et de la Conversion ». Ce n'est évidemment pas JPG qui a pondu ce nouveau coup tordu, plutôt l'un de ses très proches…

Chatel. Des notables de gauche font pression sur Jean-Jacques Chatel pour que celui-ci revienne sur sa décision de ne pas briguer un troisième mandat de conseiller général du canton de Mainvilliers. Entre conservatisme (prime au sortant et maintien du statu quo) et progressisme (renouvellement des cadres), la gauche institutionnelle d'Eure-et-Loir conserve les pieds dans la vase…

Hôteliers de droite. Le CM de Chartres a voté le 22 mai dernier l'instauration d'une taxe de séjour touristique, payable sur la note d'hôtel, au taux maximum prévu par la loi. Force est de constater que les hôteliers n'ont guère protesté. Avant 2001, l'ancienne municipalité avait envisagé de l'instituer, avec un taux moindre ; à l'époque, les hôteliers étaient farouchement hostiles…

Dilemme. Que feriez-vous à la place des policiers municipaux chartrains ? Du zèle en verbalisant la voiture de JPG, fréquemment en infraction de stationnement, au risque de subir les foudres de l'élu récidiviste et de sa garde rapprochée ? Ou alors choisiriez-vous de fermer les yeux - carrière oblige - sur les incivilités de l'homme habitué depuis des années à ne pas payer ses « contredances » ?

En plein chiant. Comme notre JPG a dû fulminer en découvrant la Une du 10ème opus d'*Eure-et-Loir, le journal*, entièrement consacrée à la promotion des *XVèmes Journées Lyriques de Chartres et d'E&L (*12, 13 et 14 septembre) ! Lui qui avait joué le rôle de l'assassin en leur tirant une balle gros calibre dans la tête, voilà qu'Albéric utilise sa bouteille d'hélium pour les sortir du coma…

FM. Même remarque à propos de l'annuaire 2003/2004 de France Télécom : l'adresse postale (p. 98) de la mairie de Chartres se situe encore « Place des Halles-François Mitterrand » ; Bethléem est qualifiée de « ville jumelée » (ce que réfute JPG) ; également, page 320, on admire l'encart cartonné qui décline tous les n° des services municipaux de la Ville, au niveau alphabétique de Nogent-le Rotrou, Nogent-le-Roi et Nonvilliers Grandhoux…

Banc au ban. JPG a ordonné l'enlèvement des bancs publics installés place du Cygne, à l'entrée de la rue du Soleil d'Or. L'endroit serait devenu le quartier général estival de SDF chartrains. L'édile considère que la vocation commerçante du lieu est incompatible avec la misère exhibitionniste. Non seulement la mesure ne va pas résoudre le problème mais, en plus, les mauvaises langues diront qu'elle s'inscrit dans la logique de réduction des services publics…

Ringard. Le conseil municipal des jeunes chartrains avait qualifié de « ringarde » la programmation artistique pour le lancement de la salle Ravenne. Laurent Lhuillery, disc jockey, a bien reçu le message ; en octobre, Salvatore Adamo, né l'année de la bataille de Stalingrad, viendra mettre ses grosses paluches sur les hanches de nos gonzesses…

JPG go home ! Les touristes américains boudent Chartres. La faute au 11 septembre, à la position française dans le conflit irakien et à la dépréciation du dollar par rapport à l'euro. Au moins, ils auront échappé au 4ème cavalier de l'Apocalypse, le JPG's band, dont on se coltine les ravages depuis trente mois.

Confidence. Karine Dorange, G.O. au club JPG, avoue en coulisses que la réorganisation des centres de loisirs municipaux a généré des surcoûts importants pour les familles. Oublié le « Faire mieux avec moins », place au « Tenter de faire pareil pour plus cher »…

Les mots pour le dire. Réaménagement des bas-côtés de la rue Jean-Mermoz « pour dégager la vue sur la cathédrale » et « pour débarrasser l'entrée de ville des scories qui l'enlaidissent », écrit *L'Hebdo de Chartres* (21 août). Belle hypocrisie linguistique pour évoquer cette construction d'obstacles visant à empêcher l'intrusion des gens du voyage qui sont le cauchemar de la municipalité…

Chienlit. Que ne ferait pas l'UMP 28 pour mériter le « P » de « Populaire » ? Vous n'avez rien demandé, encore moins cotisé, et vous vous retrouvez sur la liste des adhérents. N'est-ce pas, Henri Herrera ?

Cantoche d'en haut et d'en bas. A l'occasion du concert de Dee Dee Bridgewater le 27 mai à la salle Ravenne, la mairie avait commandé sur place une douzaine de repas au *Grand Monarque*. Quatre jours plus tard, pour Kassav', c'est la Cuisine Centrale qui a régalé…

Y a-t-il un pilote… ? Depuis plusieurs semaines, le flottement est perceptible au sein de la municipalité chartraine. Pas de maire (président des Hôpitaux de Chartres) pour faire face à la crise de surmortalité provoquée par la canicule ; pas de 1er magistrat pour célébrer, le 16 août, l'anniversaire de la Libération de la Ville en 1944 ; un conseil municipal prévu le 4 septembre, reporté au 11 puis annulé, de même que celui du 25 septembre, pour faire place à un seul CM de reprise le 17 septembre. Pffff !Vivement les prochaines vacances…

Une avance qui retarde

JPG affirme que ses projets chartrains avancent plus vite que prévu. Ce n'est pourtant pas ce qui est écrit dans la note de présentation du compte administratif 2002 (pages 14 et 15), lequel récapitule le 1er véritable exercice budgétaire de l'actuelle majorité : « Cet exercice se caractérise par un appel à l'emprunt quasi nul avec 0,14 M€, alors qu'il était prévu un montant d'emprunt de 5,49 M€. Ceci est dû, essentiellement, au décalage en termes de réalisations de certaines opérations d'investissement, impliquant un recours à l'emprunt plus tardif ». Et s'agissant des dépenses d'investissement, **le taux de réalisation est de 57%**, « le solde de ces crédits étant pour l'essentiel reporté sur l'exercice 2003 »…

Outrances ordinaires des fossoyeurs de la solidarité républicaine

Franck Masselus (adjoint aux Finances, CM de Chartres du 16 avril 2003) : « Les gens qui touchent des revenus CAF ne payent pas d'impôt sur le revenu ; alors, pourquoi continuer à créer des disparités entre ces deux types de revenus ? Cela nous paraît en tout cas, pour nous, incohérent et, pourquoi, à la limite, les gens qui touchent ce genre de revenus seraient-ils plus favorisés que ceux qui vont au travail tous les jours ? ».

JPG (CM de Chartres du 22 mai 2003) : « J'aimerais bien qu'on fasse la différence entre ville, agglomération et hors agglomération mais nous n'avons pas le droit… ».

Insolations estivales

La canicule ne s'est pas contentée de tuer, elle a aussi contribué à ramollir les neurones de plusieurs de nos décideurs locaux. Ces deux citations en témoignent :

° **« La pollution régresse avec le développement »**. Emmanuel Blanc, directeur de cabinet de JPG à la Comach, in *Com-'Infos* n°10, page 03, été 2003.

° **« L'évolution du trafic est permanente »**. JPG dans *La Rep'* du 17 juillet, à propos du trafic aérien et de « l'abandon pour cinq ans » du projet de 3ème aéroport parisien.

Café Politique

Parking… utile ?

Les participants au Café Po du 5 juillet déplorent le manque de débat autour du projet de grand parking souterrain. Certains avancent que JPG, l'ayant clairement annoncé dans les objectifs de sa campagne électorale, peut penser qu'il a été élu pour ça.

Avant d'envisager la construction de ce parking, il aurait fallu savoir qui fait quoi avec sa voiture ! Les études réalisées par la municipalité précédente montraient que les places de stationnement étaient majoritairement occupées par des « voitures ventouses » (commerçants et employés habitant hors la ville).

L'implantation de grandes surfaces à la périphérie, qui a généré la disparition du commerce de bouche intra-muros, ne plaide pas en faveur d'un grand parking souterrain.

Le coût exorbitant d'un tel investissement sera supporté par les usagers. Le délégataire gérant ce parking exclut de devoir supporter un déficit d'exploitation. Alors, la mairie s'est engagée à verser une subvention compensatrice au cas où le parking ne serait pas rentable. Ainsi, malgré les dires de JPG, le contribuable chartrain serait quand même sollicité.

Il ressort de ce débat que des parkings excentrés et avec navettes (gratuites, on peut rêver !) seraient plus judicieux.

Chantal Rointru

C'est arrivé un jour de juillet 2003, rue du cardinal Pie à Chartres, le camion de la fourrière s'accorde une pause bien méritée. Le bahut est tellement long qu'il est obligé de coller le mur, pour mieux cacher aussi le panneau d'interdiction de stationner sur l'emplacement réservé aux Grands Invalides Civils et de Guerre…
Pour réduire les handicaps, tous les moyens sont bons...

Ils ont participé à l'écriture de L'Aiguillon 33 : Dominique Chéron, Elisabeth Calu, Chantal Rointru, Chantal Vinet, Mardishow, Mauricette Girard, Musenpeine, Gérard Leray, Gildas Lahalle, Guy Tarre, R. Liebe, Claude Joly, Järno, Denys Calu, Horace Lenain, Gilles Loiseau, Mathieu Brétillard, Kâla Mitey et Dimitri Keltchewsky.

Autocollants

Avant JPG

Nous sommes heureux ! Le Maire de Chartres pense à tout ! Sa dernière trouvaille ? Changer les logos sur les plaques de rue…

Rappel : comme beaucoup de communes, Chartres a changé progressivement ses plaques de noms de rue. Les nouvelles disposaient du logo à l'effigie de la Flèche Irréprochable. C'était une situation intolérable pour sa majesté Gorges 1er, avide de laisser son empreinte partout.

Et voici nos braves agents municipaux chargés de coller sur chaque plaque des petits autocollants avec le nouveau logo pour bien montrer qu'il y a du changement à Chartres. Quelle est la durée de vie d'un autocollant soumis au soleil, au froid et à la pluie ? Nul doute que cela ne sera pas durable. La seule chose remarquable dans cette opération de grand standing est le coût ! 1800 petits bouts de plastique (la facture est d'environ 1200 €, près de 8000 F, et il faut rajouter le temps passé pour la pose), 1800 interventions des employés municipaux finissent par faire une belle somme d'argent qui aurait pu servir à autre chose. Monsieur Gorges, vous ne jetez pas l'argent par les fenêtres, vous le mettez juste en dessous !

Gildas Lahalle

Après JPG

« DHEA pour tout le monde ! »

Retour sur une affaire glauque. Au cours du CM de Chartres du 27 mars 2003, Mauricette Girard, élue *Energies Citoyennes*, avait interrogé la majorité de droite sur le sort de l'association ADSEA (Sauvegarde de l'Enfance) après que la Comach ait décidé de rompre la convention avec elle et le Conseil Général. JPG avait clôturé l'échange par cette phrase : « Puisqu'il faut en rester là, au lieu de l'ADSEA, je vous conseille plutôt la DHEA*, cela me paraît plus efficace ».

Lors du CM suivant d'avril, Mauricette Girard s'était étonnée que le propos vil ne figure pas dans le procès-verbal du CM de mars. JPG avait fait l'ahuri : « pour l'Histoire, il faut tout garder ».

Quelques jours plus tard, l'élue d'opposition avait reçu une lettre de JPG qui lui soutenait que la retranscription reproduisait bien toute la discussion, que sa « saillie verbale » était une déclaration « à la cantonade » et un mot d'humour.

A l'entame du CM du 22 mai, JPG a été obligé d'admettre son mensonge. Et voilà les mots qu'il a utilisés pour se dépêtrer du problème : « les services avaient pensé que cette remarque avait été faite un peu « hors séance ». Dans les faits, nous pensons qu'elle a été faite en séance et j'ai donc demandé que cette intervention soir rajoutée au compte rendu. (…) c'était une remarque générale qui ne s'adressait pas du tout à madame Girard mais à l'ensemble du Conseil ».

Un mensonge peut donc en cacher un autre…

G.L.

L'affaire Tournesol

Coup de chaleur

Lucé est en état de choc, à cause d'une année particulièrement chaude. Les échauffourées politiques, au fil des mois écoulés, ont été légion, opposant les élus municipaux entre eux, « le bureau politique » du maire contre le personnel communal… Et la cerise sur le gâteau : les Lucéens continuent d'être dirigés par un 1er magistrat en liberté sous caution !

Nous n'avons pas seulement subi la canicule, nous subissons aussi les mascarades et les mensonges perpétrés sans relâche depuis deux ans et demi par une équipe municipale aux abois.

La politique de l'autruche actuellement poursuivie par les élus de droite (comme de gauche d'ailleurs) à Lucé est la traduction éclatante de l'incapacité des politiques à régler le bon fonctionnement de notre démocratie. Surtout ne pas déplaire, pas de vagues et sauve qui peut…

Que cesse ce climat délétère qui cancérise le château communal ! Nous avons bien sûr compris que les responsables sont ceux qui veulent conserver leurs propres intérêts.

Le combat continue. Parce qu'ils commencent à en avoir assez d'être bernés sans cesse, les Lucéens doivent se responsabiliser et demander des comptes. Jacques Morland veut faire croire aux gens qu'il est victime d'une cabale politique. C'est faux ! Il s'agit simplement de faire partir ce maire, qui ne mérite pas de l'être, dans la mesure où il est impliqué dans plusieurs affaires frauduleuses privées et publiques.

Ayons une pensée particulière pour toutes les victimes qu'il a laissées sur le bord de son chemin. Osons croire en une justice saine.

(à suivre)

Claude Joly,

Après JR.

Dallas, voici JM. Lucé.

Pauvre Morland ! Après les affaires du fax, Ragots Info, Plouzeau, Passavy, des affaires Lucé Info, Burostyl, 2000+, de la mise en examen pour abus de bien social, Moulins de Cloyes…, un nouveau mauvais coup politique se profile avec cette histoire de tournesols. Voyons, bien sûr, des SPM (Semences Politiquement Manipulées), c'est un complot des Verts, de Dominique Voynet en personne ! Nous attendons avec impatience le moment des explications de ce pauvre homme, accablé devant tant de malheurs, lui qui continue de licencier dans ses entreprises familiales, qui ment sur tous les sujets, aidé en cela par sa directrice de cabinet politique, généreusement rémunérée par les contribuables lucéens.

Ce couple de gestionnaires, aux tristes performances et aux multiples faillites, nous fait craindre le pire.

Kâla Mitey

Droit de réponse

Isabelle Diveki, adjointe aux Affaires Sociales, nous demande d'insérer le texte ci-après, en réponse à l'article suivant publié dans *L'A 32* : « Rien ne va plus entre Isabelle Diveki, adjointe aux Affaires sociales, et sa mère, Josiane Gauthier, conseillère municipale, toutes deux élues en 2001 sur la liste *Actions Lucéennes*. La première demeure une inconditionnelle de Jacques Morland ; la seconde s'affiche aujourd'hui comme une opposante déterminée contre les dérives de la municipalité. Comme en plus Josiane Gauthier se retrouve sur la paille à cause d'un divorce compliqué, sa fille n'a rien trouvé de mieux, afin de l'humilier davantage, que de lui faire envoyer un bon d'alimentation par le CCAS… »

« Madame Josiane Gauthier s'est présentée le 10 juin 2003 au CCAS de la ville de Lucé pour solliciter l'obtention d'un bon alimentaire tout en déclinant sa qualité d'élue et demandant, menaçante, à l'agent administratif présente, de faire figurer sa qualité d'élue sur le bon. Cela ressort d'une main courante déposée au centre de police municipale de Lucé, le jour même (n°237), par l'agent administratif choqué par les propos injurieux tenus par madame Josiane Gauthier.

Madame Isabelle Diveki n'est donc en aucun cas responsable des déboires de Madame Josiane Gauthier qui s'est mise dans l'embarras du seul fait de son comportement grossier.

La mission confiée à Madame Isabelle Diveki occupe l'intégralité de son temps et ne lui permet pas d'user de ses attributions aux fins de régler un différend d'ordre privé. »

Ce que pense *L'Aiguillon* de cette lamentable histoire :

1. Isabelle Diveki a eu accès à une information de police normalement confidentielle ; la divulgation du contenu de la « main courante » dans son droit de réponse n'est pas la marque de l'esprit de responsabilité qui devrait guider son mandat d'élue de la République.
2. C'est une tierce personne qui a alerté la sus-nommée sur les difficultés financières de sa mère (et de son jeune frère), au nom des principes d'humanité et de solidarité entre les générations. Le fait que l'adjointe aux Affaires Sociales a préféré utiliser l'argent de la collectivité plutôt que le sien est choquant.
3. Nous laissons Isabelle Diveki face à sa conscience, en espérant qu'elle en a une.

Morland et Cie

Décalé. Le n°13 de *Lucé Info* porte en Une la mention « mai-juin ». Or, Edwige Morland n'a réussi à le sortir de l'imprimerie - familiale - de l'Indre que le 9 juillet, avec donc plus de deux mois de retard. Pour mieux boucher le trou, le magazine annonce le programme culturel 2003-2004. Sans doute l'expression de la solidarité des intermittents de la politique avec ceux du spectacle…

Burostyl. La perquisition policière du 11 juin a eu beau confirmer qu'il s'agit d'une boite fantôme, c'est toujours la SARL Burostyl qui imprime officiellement *Lucé Info*. De deux choses l'une : soit Morland est suicidaire, soit il est assuré du soutien de ses amis politiques. En attendant d'être fixé là-dessus, amusez-vous donc à téléphoner à Jean-François Bréard, le patron de Burostyl, au 01 42 60 68 72… Si vous parvenez à l'avoir, *L'Aiguillon* vous offre un siècle d'abonnement gratuit.

Késako ? Isabelle Diveki, adjointe aux Affaires Sociales, a le sens de la formule : « *A mon sens, et dans ce cadre, l'éthique morale de soulever le fait de travailler pour le bien de la population reste un grand point d'interrogation* », écrit-elle dans *Lucé Info* n°13, page 16. Morland penserait à elle pour la rédaction de tous les discours officiels municipaux…

Chronique d'une mort annoncée. Le chiffre d'affaires de l'Imprimerie de l'Indre a chuté de 30% en un an. Celle-ci est en bonne position pour figurer bientôt au palmarès des liquidations judiciaires subies par les anciennes imprimeries d'Aubagne (1993), d'Asnières-sur-Seine (1994) et d'Alençon (2003) détenues par la famille Morland.

Gerbe du 14 juillet. Tous les officiels, Jacques Morland en tête, stationnent devant le monument aux morts. Mines crispées : la mairie a oublié de commander la gerbe traditionnelle. Une demi-heure sous le cagnard, le temps d'en acheter une en catastrophe. Ils s'en souviendront longtemps…

Orgue de complaisance. A quel « particulier » croyez-vous que la municipalité lucéenne a acheté l'orgue qui trône désormais dans l'église St-Pantaléon ? A un membre de la famille de Gérard Mainguy, conseiller municipal Front National. Ne cherchez plus le pourquoi de la complaisance entre le maire « apolitique » et l'extrême-droite…

Au grattage et au tirage. Il y en a qui ont vraiment de la chance. Comme cette jeune fille n'habitant pas l'Eure-et-Loir, qui doit à son état de belle-sœur et à une adresse postale de complaisance - le domicile d'Olivier Laurans (adjoint à la Sécurité et fils de Dominique Passavy), d'avoir bénéficié d'un emploi saisonnier à la médiathèque du 1er au 31 août… Comme cette autre jeune fille descendante des adjoints à la Culture et aux Sports, embauchée à la médiathèque du 3 juin au 12 juillet sans que les dates – surprenantes – de son contrat de « stagiaire saisonnier » correspondent aux congés d'un quelconque agent…

Xantia. Depuis que *L'Aiguillon* a pointé du doigt ses magouilles luxembourgeoises, Jacques Morland a remisé au garage sa Mercedes de location à cinquante-trois patates (immatriculée PJ 597) et se sert d'un véhicule municipal, la Xantia de fonction de l'ex-DGS Willy Plouzeau, pour rallier quotidiennement son domicile réel, une ravissante gentilhommière à Choue, dans le Loir-et-Cher. Avant la Mercedes, Morland avait déjà piloté une Xantia, immatriculée JH 426…

L'arnaqueur

A ses heures perdues, Jacques Morland joue à l'agriculteur, comme Marie-Antoinette jouait à la bergère. Il possède en effet une immense propriété foncière en Indre-et-Loire, sur la commune de Mazières-de-Touraine (à une dizaine de kilomètres au nord de Langeais), achetée, parcelle après parcelle, depuis 1991, au châtelain local désargenté, Jacques Charron. La première acquisition, pour 800.000F de l'époque, est celle de « l'étang de l'île », qui consiste donc en un plan d'eau, des bois et une maison de gardiens.

Dans la foulée, il acquiert de la terre cultivable et décide de la mettre en valeur. Morland, via Dominique Passavy (qui s'occupe de tout), achète du grain aux établissements Bodin (à Beaumont-la-Ronce, 37 360). Jusqu'en 1995, les bons de livraisons sont établis au nom de la SCI du Moulin de Cloyes, puis, après cette date, au propre nom de Jacques Morland, qui règle les factures à partir de ses comptes courants du Crédit Agricole et du Crédit Mutuel.

Le problème surgit en 2000 : Morland se fait livrer de la semence de tournesol pour un montant d'environ 80.000 F, verse un acompte mais oublie de régler le solde qui dépasse les 60.000F... Trois ans plus tard, l'entreprise Bodin attend toujours d'être payée. Le comble, c'est qu'au passage, Morland a bénéficié de subventions PAC conséquentes…

Gérard Leray

Perte de confiance. Le motif de la fin du détachement de Willy Plouzeau sur l'emploi fonctionnel de DGS, à compter du 1er septembre, est fondé sur une « perte de confiance » entre l'intéressé et le maire et son équipe municipale. Perte de confiance, c'est exactement l'expression qu'il faut retenir pour qualifier la relation actuelle entre la population lucéenne et son maire. Mais ce dernier, dans sa cupidité morlandesque n'a pas l'intention d'en tirer la leçon…

Beurre noir. Le 18 mars 2001, il fallait le voir, Raymond Soler (autrefois homme de main du socialiste James Benoist), sauter comme un cabri à l'annonce de la double victoire municipale et cantonale de son nouveau champion Jacques Morland. Le président des *Gants Lucéens* a bien mérité sa médaille en chocolat (Voir *Lucé Info* n°13). D'autant qu'à l'heure où le naufrage menace, une breloque peut servir à dissuader le dernier cercle des fidèles de quitter le navire avant le capitaine…

Morland et Cie (suite)

Vice de forme. Le 27 juin dernier, lors de l'assemblée générale annuelle du club de boxe lucéen, la trésorière, Isabelle Soler, (la fille du président, ben voyons !) s'est abstenue de présenter le moindre bilan financier. Le gourou Morland, au milieu de ses affidés, ne s'est pas offusqué. Il en a fait tellement d'autres…

Passion. Depuis les révélations de *L'Aiguillon* sur Morland, l'ancienne imprimerie de ce dernier, installée dans la zone industrielle de Lucé, a été visitée nuitamment à deux reprises par des malfrats passionnés, semble-t-il, par la compta et les disques durs d'ordinateurs.

Prud'hommes. Dominique Passavy assigne l'imprimerie Morland devant le tribunal des prud'hommes. L'actuelle « régente » de la Ville de Lucé conteste son licenciement décidé par les repreneurs de l'entreprise de son cher patron. L'idée a dû lui être soufflée par Jacques Morland lui-même, dont les relations avec eux se sont détériorées.

2+2=3. Ça doit faire drôle aux Lucéens d'apprendre qu'ils ont confié leur destinée collective jusqu'en 2007 à un individu qui ne sait pas compter. Prenez l'exemple de *Lucé Info*. Lors du CM de mai, Morland avait affirmé que le journal municipal ne coûtait rien à la commune, avant de rectifier en juillet : 29.500 € par an. En réalité, en prenant en compte toutes les étapes de fabrication jusqu'à la distribution, la note est d'environ 60.000 €…

Présumé coupable. Judiciairement parlant, Jacques Morland est tellement grillé jusqu'à la moelle que les instances départementales de l'UMP ont refusé sa demande d'adhésion (avant même sa mise en examen, c'est dire !). Du coup, il fait tache dans la famille, où six Morland « lucéens » figurent sur le listing des encartés au parti du Président, dont sa fille Edwige prétendument domiciliée à la fameuse adresse fictive (encore une !) du 30 rue du maréchal Leclerc…

Comme un bleu. Coup dur pour l'image de Lucé que l'annulation du match de foot « espoirs » France-Chypre à cause de la non-conformité des vestiaires d'arbitres du stade Jean-Boudrie. Coup dur aussi pour Alain Poyer, l'adjoint aux Sports, qui se retrouve avec un gros stock de drapeaux chypriotes sur les bras. Bah, il pourra toujours s'en servir pour sa demande d'asile politique !

Reset. Le 12 juin dernier, pendant la garde à vue de Jacques Morland, une unité centrale d'ordinateur quittait subrepticement la mairie de Lucé pour subir un toilettage en règle. Celle de Dominique Passavy…

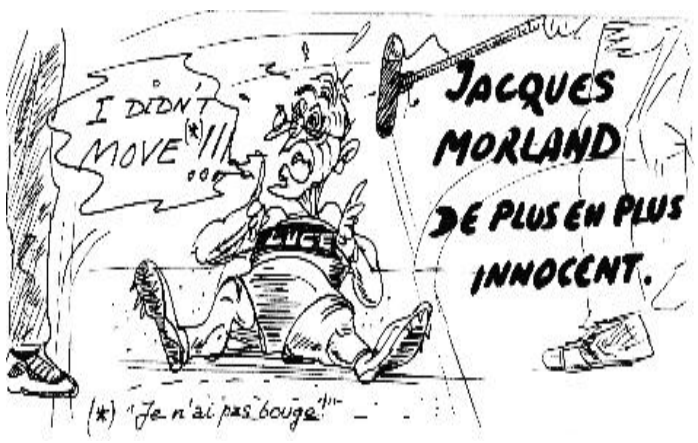

Com'infos absorbé par *Votre Ville*

Après avoir refermé le dernier journal *Com'infos*, censé être le journal de la Communauté d'agglomération chartraine, j'avoue ma perplexité. J'ai vérifié plusieurs fois pour être sûre de ne pas me méprendre : à la rubrique culturelle (quatre pages), il n'y a aucune information sur les manifestations organisées par les six autres communes de la Comach.

Je m'interroge : serions-nous, nous les Chartrains, les seuls à avoir la chance d'avoir des programmations culturelles ? J'ai des doutes ! Non, je pense que Monsieur Jean-Pierre Gorges n'a pas assez de son propre journal *Votre Ville* pour faire sa publicité…

Comment cet homme fait-il pour avoir un ego aussi surdimensionné ? Peut-être devrait-il relire la fable de La Fontaine « La grenouille qui voulait devenir aussi grosse que le bœuf ». Nos hommes politiques devraient se rappeler qu'ils ont été élus pour mettre en place un programme et non pas pour satisfaire leur besoin de dominer et d'écraser ceux qui leur résistent.

Je vous l'accorde, cette petite anecdote ne changera pas la face du monde. Cependant, elle révèle bien, me semble-t-il, le manque de respect et de reconnaissance que cet individu réserve à ceux qui ne sont pas à sa botte.

Mardishow

"L'AIGUILLON" : DIX ANS DÉJÀ !
En effet, dans 7 ans, cela fera 10 ans jour pour jour que naissait votre mensuel d'information (impertinent) local préféré.
Plus que 77 numéros pour arroser ça !
En attendant, dites "trente trois" !

Bonnet d'âne comachien

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est un bon indicateur de capacité de gestion. Pour l'exercice 2002, les deux oreilles du bonnet d'âne de JPG, président de la Communauté d'agglomération chartraine, sont les déchets et les transports en commun.

Compte ad. 2002 (€)	Dépenses prévues	Dépenses réalisées	Taux de réalisation (%)
Budget global	12 206 389	10 023 292	82
+ Déchets	794 205	233 585	**29,3**
+ Assainissement	5 634 468	4 576 799	81,2
+ Eau potable	4 413 262	3 285 770	74,4
+ Transport Filibus	2 497 911	169 252	**6,8**
Total	25 546 235	18 288 698	71,6

JPG sur les traces de Berlusconi : « Vinaigre »

Madame Vinet : *Je pense que le Conseil Municipal, et en premier lieu le Maire de Chartres, n'a pas vocation à faire de la publicité pour la FNAC. Par ailleurs, j'admire la rapidité avec laquelle vous avez balayé le souci, disons la pensée, des drames lointains de la Palestine, en l'occurrence, au point d'oublier presque le nom de Bethléem ! Moi, je revendique parfaitement ce jumelage !*
Monsieur le Maire : *Décidément, à chaque séance, vous finissez par déraper !*
Madame Vinet : *Il est indigne qu'on ne le revendique pas très haut !*
Monsieur le Maire : *Une fois de plus, Madame Vinet, vous avez des propos vinaigre.*

(CM de Chartres du 22 mai 2003).

Suicide politique

Birgitta Hessel, l'ex-n°1 du Parti Socialiste 28, n'avait déjà pas beaucoup d'amis à gauche (bienvenue au club !), elle en compte désormais deux en moins (au moins). Dans un article publié dans *Le Socialiste d'Eure-et-Loir* (n°5, juin 2003), elle qualifie de « désinvoltes » les comportements de Jean-Pierre Lesage et de Marie-Hélène Aubert qui ont récemment démissionné respectivement des conseils municipaux de Dreux et de Châteaudun, où ils étaient chacun la tête de liste de l'opposition.

Birgitta Hessel aura oublié cette douce nuit de mai 1997, au cours de laquelle elle signa son suicide politique en se retirant (et la gauche avec elle) du 2nd tour législatif, bien qu'elle conservât des chances de l'emporter, pour laisser gagner Gérard Hamel (RPR) contre Marie-France Stirbois (FN). Depuis, la gauche drouaise ne s'est pas encore remise…

Zoom arrière

Les élections cantonales de l'été 1886 : regain de tension

En mars 2004, aura lieu un renouvellement partiel du Conseil Général d'Eure-et-Loir, dans quatorze cantons. En sept étapes, jusqu'à l'échéance du centenaire (1904), *L'Aiguillon* vous propose d'évoquer les élections cantonales qui se déroulèrent dans notre département à une époque où la Troisième République consolidait à peine ses fondations. Ce mois, nous évoquons les scrutins des 1er et 8 août 1886. Eh oui, en plein été, histoire de neutraliser très efficacement les électeurs ruraux accaparés par la moisson…

La consultation des 1er et 8 août 1886 s'inscrit dans une logique de combat. Le très conservateur *Journal de Chartres* (édition du 29 juillet) espère qu'elle pourra avoir une influence sur la politique gouvernementale. « Si les élections sont républicaines, elles encourageront le ministère à continuer ce qu'il a fait depuis les élections législatives d'octobre 1885, si les conservateurs gagnent des sièges, elles seront un avertissement… ». Après les législatives, les conservateurs veulent se servir des cantonales pour protester contre une politique qu'ils vouent aux gémonies. Ils se retrouvent autour de trois thèmes principaux : la crise agricole, le mauvais état des finances publiques et l'expulsion des princes. Ils réclament une meilleure protection de l'agriculture, l'établissement de droits compensateurs et des dégrèvements fiscaux sur l'impôt foncier. A l'instar du candidat Seigneury (Dreux), ils parlent de gaspillages et d'un régime de prodigalité qui transforme, par exemple, les écoles en véritables palais. Pour Pinguet (Orgères), « des hommes nouveaux sont indispensables pour tirer la France de l'abîme où elle se trouve plongée ». Raoul Billard de St-Laumer, maire de Barjouville et candidat à Chartres-Sud*, assure que l'Eure-et-Loir occupe le 6ème rang sur la liste des départements les plus imposés. Dans la foulée, il ne craint pas de se contredire lorsqu'après avoir souhaité que le Conseil Général ne se mêle pas de politique, il récuse tout gouvernement de gauche…

Les conservateurs à l'offensive

Trois conservateurs seulement s'étaient présentés en 1883. Ils sont sept en 1886, répartis sur les douze cantons renouvelables, en plus des trois candidats cités plus haut : d'Aymery (Illiers), Clichy (Janville), Bucquet (Brou) et Laurent (La Ferté-Vidame), tous évidemment soutenus par le *Journal de Chartres*. A noter que ce dernier ne daigne plus considérer l'ancien bonapartiste Lepargneux (Châteauneuf) comme faisant partie de son camp, même s'il publie encore sa profession de foi.

En face, les républicains sont plutôt sur la défensive. Trois semaines avant le 1er tour, *l'Union Agricole* (11 juillet) s'inquiète de la faible mobilisation de ses partisans. « A Dreux, Brou, Illiers et Châteaudun, on a au moins le mérite de travailler. A Chartres, on s'endort ». Le journal républicain insiste sur la nécessité de s'organiser et fait l'apologie de l'union des républicains devant l'adversaire commun. Il concrétise sa stratégie unitaire en publiant dans ses colonnes le liste quasi exhaustive des candidats républicains, y compris ceux qui sont concurrents dans le même canton.

La plupart des professions de foi des candidats de la majorité républicaine présentent un judicieux mélange de symbolique et d'aspirations du monde rural. Point de querelles intestines étalées au grand jour. Les réactionnaires sont les ennemis à abattre. Notamment, Rayer, le conseiller sortant du canton de la Ferté, a une façon originale de fustiger son adversaire monarchiste. Il s'honore d'être à l'origine de la décision classant les cerfs et les biches au nombre des animaux nuisibles dans le département, qui donne le droit de les tuer en toute saison lorsqu'ils viennent ravager les champs. « Si Laurent était élu, dit-il, il ne ferait rien pour empêcher la destruction de vos récoltes par le gibier ».

Discipline républicaine payante

Le camp républicain doit aussi compter avec le retrait de la vie politique de plusieurs pionniers du régime : Maunoury (Chartres-Sud), Bouvart (Illiers), Thierée (Dreux) et Bailly (Nogent-le-Rotrou). Il redoute les hésitations de l'électorat entre les tenants de la tradition et la relève qui manque de références. S'adressant aux électeurs, le jour du 1er tour, *l'Union Agricole* se répand en avertissements : « souvenez-vous », « rappelez-vous », « n'oubliez pas », « songez », « méfiez-vous », pour finir sur cette expression racoleuse : « la République compte sur vous ! ».

Au soir du 1er août, la feuille républicaine peut considérer qu'elle a été entendue, abstraction faite des 40% d'abstentionnistes. Sont élus ou réélus Bourgeois

(Chartres-Sud), Corbière (Maintenon), Dreux (Orgères), Salmon (Brou), Lepargneux (Châteauneuf), Gouverneur (Nogent-le Rotrou), Truelle (Thiron) et Clichy (Janville), ce dernier étant le seul conservateur. A Illiers, Châteaudun, Dreux et la Ferté-Vidame, le parti républicain est en ballottage très favorable.

Le dimanche suivant, Prieur s'impose à Illiers, grâce au désistement de Benoist et au retrait d'Aymery. A Châteaudun, Communeau et Allard s'effacent devant Moisant. A Dreux, Terrier « l'étranger » gagne contre Seigneury, servi en plus par les voix de Bonnet. La discipline républicaine s'applique correctement partout sauf dans le canton de la Ferté où Rayer l'emporte avec seulement quinze voix d'avance sur Laurent. Les suffrages recueillis le 1er août par Prat, un autre républicain, lui font défaut, à cause de l'animosité qu'entretiennent les deux notables. Ainsi, Prat s'est retiré avant le 2ème tour mais sans appeler à voter pour son rival mieux placé.

Entre les deux tours, *le Journal de Chartres* avoue sa déception. En Eure-et-Loir, les conservateurs n'ont pas réussi à percer. Dans son édition suivante du 12 août, il se console en assurant que « la république a reculé dans l'ensemble du territoire, c'est la première fois dans les élections départementales depuis 1871 ».

De fait, les républicains n'en ont pas encore terminé avec l'opposition conservatrice.

Gérard Leray

* A l'époque, l'Eure-et-Loir possède vingt-quatre cantons. L'agglomération chartraine était découpée en deux : Chartres-Nord et Chartres-Sud, contre cinq depuis 1982. L'agglomération drouaise comprenait un seul canton alors qu'elle en compte trois aujourd'hui.

A suivre dans *L'Aiguillon 34*, à paraître début octobre : en 1889, Boulanger fait trembler la République !

Beauvilliers, le retour ?

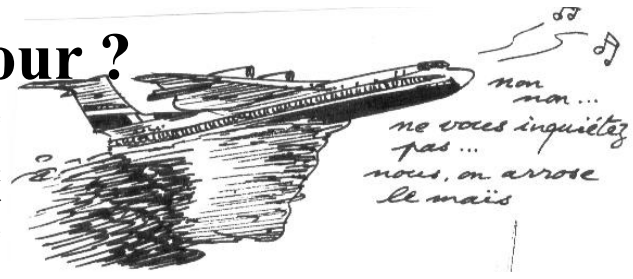

En janvier 2003, dans un contexte de baisse importante et durable du trafic aérien depuis trois ans et de grandes difficultés de nombreuses compagnies aériennes, l'avis défavorable de la Cour des Comptes était déjà intervenu en dénonçant le coût astronomique et démesuré d'un troisième aéroport parisien.

Au début de l'été, la commission d'enquête parlementaire sur le transport aérien a rendu son avis au gouvernement en allant dans le sens défendu par le collectif national des associations des différents sites potentiellement menacés, c'est à dire la non opportunité d'un tel projet. Elle prévient le pouvoir exécutif de l'urgence d'une prise en compte rapide de ses recommandations. Sans quoi l'on repartirait pour un tour en ayant à nouveau à réserver un territoire, l'handicapant ainsi durablement.

Dans l'attente d'un positionnement du gouvernement, le projet reste en suspens et peut tout à fait ressurgir un jour ou l'autre. Les nombreux élus pro-aéroport de l'Eure-et-Loir n'attendent que cela. Eux qui voient dans ce projet, de façon très puérile, une solution miracle, pourtant plus qu'aléatoire et surtout très coûteuse et destructrice. Une approche relevant d'une conception archaïque et centralisatrice de l'aménagement du territoire. Messieurs, voici venu le temps de grandir !

R. Liebe

Humeurs

Cabinet de l'ombre. Le gouvernement de la République française n'est pas celui qu'on croit. Diminution du taux de rémunération du livret A, baisse des plafonds des indemnisations versées aux salariés d'entreprises en procédure de redressement ou de liquidation, « aménagements » sur l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF), suppression d'un jour férié, la preuve est faite que le véritable capitaine du navire s'appelle Medef, l'organe exécutif du patronat français.

Bac virtuel. Exceptionnelle promotion pour le baccalauréat 2003, s'enthousiasment le gouvernement et les médias. Explication de texte : après le grand mouvement social de mai et juin qui a suscité l'inquiétude des familles, il fallait absolument fabriquer la compensation. Celle-ci est venue d'en haut, par la voix des Inspecteurs Pédagogiques Régionaux (IPR). Au cours des traditionnelles réunions d'harmonisation, début juillet, les enseignants préposés aux épreuves orales anticipées ont entendu ces mots : « Ceux d'entre vous qui ont une moyenne de notes inférieure à dix sur vingt doivent la rehausser. Si vous refusez, nous le ferons à votre place… ».

Tête de Maure. Chirac est de plus en plus chiraquien et de moins en moins gaullien. En avril 1969, le président de Gaulle avait aussitôt démissionné après l'échec de « son » double référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat. Le 6 juillet dernier, au soir de la victoire du « non » au référendum sur la réforme du statut de la Corse, l'hôte de l'Elysée a souverainement refusé de tirer les conséquences de son engagement en faveur du « oui ».

Bananes électorales. Pour le 2ème tour de la présidentielle du 8 mai 1988, Charles Pasqua avait cru favoriser la victoire de Chirac contre Mitterrand, en obtenant, le 4 mai, la libération des trois derniers otages français du Liban. Sans parler de l'assaut donné le lendemain par le GIGN contre les preneurs d'otages de la grotte d'Ouvéa, au large de la Nouvelle-Calédonie : 21 morts. Echec sur toute la ligne. Il y a deux mois, en bon élève du maître, Nicolas Sarkozy a utilisé les mêmes ficelles en organisant l'arrestation d'Yvan Colonna, l'assassin présumé du préfet Erignac, l'avant-veille du référendum sur le statut de la Corse. Résultat politique catastrophique. Un jour, il faudra cesser de prendre les électeurs pour des godillots…

Redoute. Dans le nouveau catalogue de *La Redoute* automne-hiver 2003-2004, à la rubrique vêtements homme, on peut voir un jeune habillé en treillis de l'armée façon camouflage, tenant en laisse un pitt-bull. La marque de vêtement « Bullrot-Wear, Army of dogz », c'est déjà tout un programme ! Pour sûr, l'objectif , c'est de vendre aux « cœurs de cible » que sont les jeunes des banlieues ! Mais à quel prix : 150 € le blouson et 95 € le pantalon. Pour des collégiens, apprentis, emploi-jeunes ou précaires, c'est carrément de l'incitation au vol ! Quant au symbole, pas de problème, c'est la violence sous toutes ses formes : vestimentaire et animale. Si pour vendre il faut provoquer, bravo c'est gagné ! Après, on envoie Sarko et ses flics de proximité et l'on remplit les centres d'éducation fermés. Vive l'ultra-libéralisme et la politique de répression qui va avec !

Mort-né. A peine né, le référendum local (institué dans le cadre du chantier de décentralisation engagé par Raffarin) a un pied dans la tombe. Les sénateurs qui ont toujours été frileux à l'égard du développement de la démocratie directe ont imposé le taux minimum de participation de 50% des électeurs inscrits pour que la consultation ait valeur décisionnelle (le gouvernement et les députés étaient, eux, favorables au seuil de 33%). Dans ces conditions, les sujets polémiques restent le seul créneau possible d'exploitation. Or, on voit mal les maires et les présidents des conseils généraux et régionaux jouer à pile ou face leur déjà maigre légitimité.

Bush, le Bien, le Mal et les Pauvres. En Californie, Etat immensément riche puisque 3ème économie de la planète, un enfant sur cinq vit au-dessous du seuil de la pauvreté. M. Bush, défenseur infatigable du Bien contre le Mal, préfère dépenser de l'argent à payer son armée pléthorique et ses effrayantes armes de destruction massive. Il est beau le paradis américain !

Un amour d'Etat. C'est fou comme certaines professions politiquement à dominante libérale (agriculteurs, commerçants, médecins…) sont promptes à demander l'aide de l'Etat à la moindre difficulté. Ce même Etat qu'ils vouent aux gémonies parce qu'il leur pique un peu de leurs sous quand les affaires sont bonnes. Le beurre, l'argent du beurre et le sourire de la crémière…

Retour de flamme. Mieux vaudrait militer toute l'année que d'attendre le cœur des incendies pour dénoncer le manque de moyens en avions qui auraient dû être achetés ces dernières années ! Depuis 6000 ans, la civilisation méditerranéenne vit avec l'incendie ; jusqu'à présent, cela ne lui a pas trop mal réussi. A l'origine, chacun était responsable des risques qu'il prenait en s'installant n'importe où. Aujourd'hui, c'est la faute des autres et on présente la facture à la collectivité. Non, il n'est pas intelligent de faire du camping en pleine chaleur dans une zone à risques. Non, il n'est pas intelligent de se mettre sous un arbre en cas d'orage. Non, il n'est pas intelligent de prendre la nature pour une imbécile.

Quelle priorité ? Faut-il ponctionner les maigres salaires des ouvriers de production pour assurer l'animation de rue ou pour abonder les fonds de solidarité vieillesse ? Avec la vague actuelle de licenciements économiques, il va y'en avoir de la création vivante... de désespoir.

30ème anniversaire du renversement du président chilien Allende

N'enterrons pas le souvenir !

Dimitri Keltchewsky

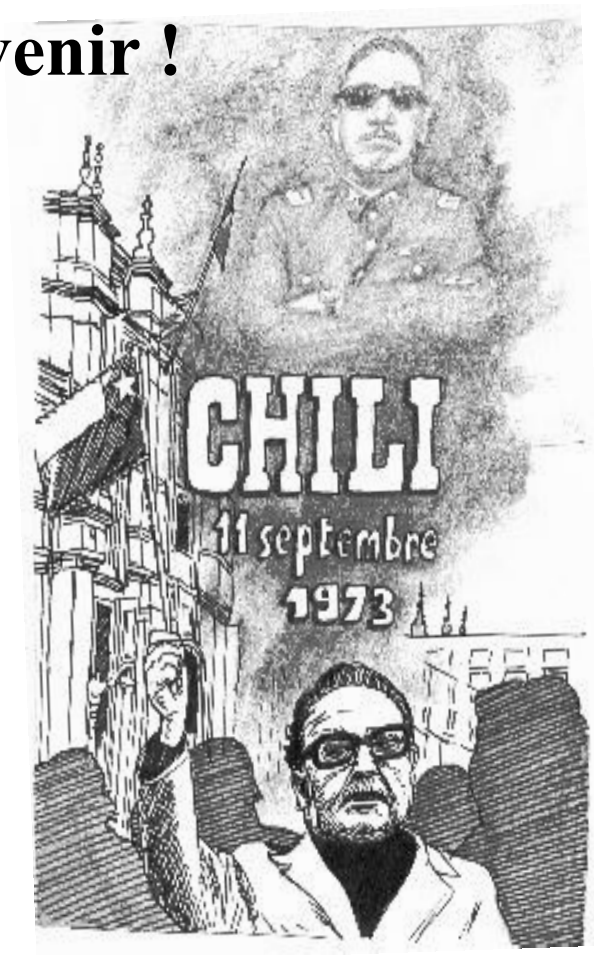

Le 11 septembre 1973, la junte militaire du général Pinochet mettait brutalement un terme à trois années d'expérience socialiste au Chili, menée par le gouvernement d'Unité Populaire du président Salvador Allende. Une révolution socialiste pacifique qui, en dépit de la résistance farouche de la bourgeoisie, l'étau du FMI et les sabotages orchestrés de l'extérieur, menaçait de réussir en rendant irréversibles les réformes agraire, bancaire et industrielle (nationalisation du cuivre).

Le coup d'Etat fut sauvage : exécutions sommaires (4.000 disparus), arrestations par milliers, tortures, déportations. Puis l'exil, la terreur durant seize ans.

Aujourd'hui, la plaie est encore à vif, saignante. Comme on a pu le constater avec l'épisode de l'arrestation de Pinochet en 1998, ceux à qui a profité la dictature ne veulent pas revenir sur le passé. Moralement évidente, l'exigence de justice se heurte à l'argument classique du danger de ranimer une guerre civile.

De longues années de lutte encore pour voir le retour à la normalité démocratique… Face aux propriétaires terriens et à leur bras armé, les militaires, face à la droite la plus rétrograde du continent américain.

Face au gendarme américain, les Etats-Unis, et, ce qui revient au même, au FMI, à la Banque Mondiale, aux multinationales qui pillent, écrasent et répriment : durant les années Allende, les « services » du Secrétaire d'Etat américain Kissinger organisèrent la paralysie du pays en finançant avec ITT les grèves de camionneurs, commanditèrent des attentats.

« Pas de Cuba n°2 ! », l'Amérique latine était alors - et est toujours - la chasse gardée des Etats-Unis. Depuis la chute de l'empire soviétique, l'appétit yankee s'étend, déborde. Un 11 septembre chasse l'autre...

Chicanes et cahots

Pas de quoi pavoiser. Quelle côte ! Debout sur les pédales du vélo, je souffle comme une vieille loco. Rien à faire, Chartres n'est pas en Beauce. La Beauce, c'est plat, je te dis. Rue Saint Barthélémy, rue de la Croix Thibault, rue des écuyers mais la pire, c'est la rue du Bourg. Bon, ça ira mieux dans l'autre sens. Vivement le toboggan de la Courtille sans les mains et aussi vite que les bagnoles.

Juillet et août, on est tranquille, mais ça va se gâter début septembre. Alors, vive les pistes cyclables ?

Comment y accéder ? Route de Paris par exemple, il faut monter d'abord sur le trottoir. Là, les piétons peuvent se serrer, ils ont au moins cinq mètres de large. Mais comment expliquer que le sens montant est sur le même trottoir ? Un peu compliqué de faire circuler à contre-courant des automobiles, les croisements posent toujours problème. Alors il faut utiliser les passages cloutés pour retrouver de l'autre côté le trafic commun. Comment j'ai fait pour perdre la piste sur le Pont Neuf avant la Porte Drouaise ? Je dois passer aussi sur le trottoir ? Heureusement que je n'ai pas mis mon gamin dans la carriole derrière, je ne tournerais pas autour des plots et de la barrière rue Fontaine. Sacré nœud aussi place Morard. Un vrai gymkana, dessiné routier. Grosses bordures pour couper une pelouse, bande continue, peinture au sol. Et pour empêcher les stationnements de voitures, des barrières vertes. Et au-delà, plus de piste, le vélo retourne dans le grand bain.

En vieille ville, par contre, je ne croise plus les encombrants gardes-corps vert acide, mais des seuils un peu partout. Plus discrets au premier coup d'œil, les teintes sont neutres et le piéton n'y prend pas garde. Le dernier né est installé rue Saint Michel, redoutable bordure de granit en biais, une belle hauteur à gravir. Mais là, le tape-cul est trop haut pour le gamin sur le porte-bagage et gare à la circulation en groupe. En VTT peut-être ou avec des gros pneus pour la campagne, je me risquerais à passer de front, mais avec les jantes étroites, je pose pied à terre à ces nouvelles portes de ville.

Les ralentisseurs qui poussent un peu partout laissent au moins le passage libre au bus et aux vélos. On est encore loin des voiries partagées sans chaussée pour les voitures ni trottoirs. Incontrôlable vélo ?

Horace Lenain

Chartres l'élitiste

Lu dans la rubrique « offres d'emploi » du *Télérama* du 23 juillet 2003. Je cite : « Ville de 40.000 habitants conduit une politique dynamique en faveur de la petite enfance puisqu'elle dispose actuellement de cinq crèches collectives, une halte-garderie et deux jardins d'enfants. Afin de mieux répondre aux besoins de sa population, trois nouveaux jardins d'enfants vont ouvrir prochainement ». S'ensuit le recrutement de deux éducateurs de jeunes enfants et de dix auxiliaires de puériculture. Vous avez compris qu'il ne s'agit pas de Chartres mais de Montrouge, une ville qui doit être dirigée par des Martiens. Sur la page opposée à cette annonce, Chartres (42.000 habitants) recrute un professeur d'enseignement artistique, discipline : flûte traversière, et un assistant, discipline : basson. Dame, nous n'avons pas les mêmes valeurs !

P.S. : j'aime beaucoup la musique.

Musenpeine

Surchauffe nucléaire

Pendant que José Bové promettait « un septembre brûlant » et que la sécheresse et la canicule sévissaient, un autre événement est passé presque inaperçu : les centrales nucléaires françaises victimes de surchauffe. La baisse du débit des rivières compromettait le refroidissement des réacteurs. Il a même fallu puiser dans les nappes phréatiques pour les arroser ! La France s'enorgueillit de son parc nucléaire et de son indépendance énergétique, mais à quel prix ! Faut-il le rappeler, les centrales produisent des déchets radioactifs dont on ne sait pas comment se débarrasser. En cas d'accident, c'est toute une région qui est menacée (voir la catastrophe de Tchernobyl depuis avril 1986), la durée de vie du réacteur est de 20 à 40 ans, après quoi il faut bétonner et reconstruire à côté. On apprend aujourd'hui que la production doit s'arrêter quand survient la canicule !

Il est grand temps de se tourner vers une politique énergétique différente : économiser au maximum toutes les énergies et développer massivement les énergies renouvelables. C'est, pour reprendre le dernier mot à la mode, la seule politique énergétique « durable ».

Denys Calu

Mots croisés

Solution de la grille publiée dans l'A32

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	L	E	G	U	M	E	S	■	F	R	O	M	O	N	T
II	U	■	R	S	O	G	E	G	■	■	R	A	M	E	R
III	C	R	E	E	R	■	L	■	■	R	A	T	I	N	E
IV	E	U	V	■	L	I	B	E	R	A	L	I	T	E	S
V	I	N	E	G	A	L	■	T	U	C	■	E	■	S	O
VI	N	■	S	A	N	S	P	A	P	I	E	R	S	■	R
VII	F	I	■	I	D	E	A	L	I	S	M	E	■	L	I
VIII	O	S	A	S	■	F	I	E	N	T	E	■	R	U	E
IX	■	O	R	■	V	O	L	■	■	E	R	S	E	■	R
X	G	L	A	I	E	U	L	■	E	■	I	E	N	A	■
XI	I	O	■	S	■	T	A	■	V	I	T	R	E	S	■
XII	B	I	D	E	T	■	S	■	E	N	E	R	G	I	E
XIII	I	R	A	■	R	O	S	E	■	O	■	E	A	L	A
XIV	E	■	T	O	U	T	O	U	■	U	S	■	T	E	U
XV	R	I	A	■	C	A	N	I	S	I	T	E	S	■	X

Je m'abonne ! J'adhère !

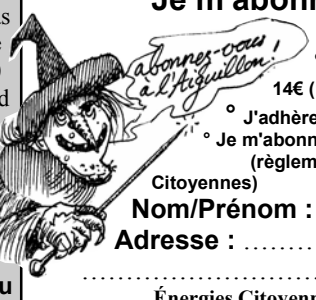

° Je m'abonne à L'Aiguillon pour 14€ (11 n° par an), frais de port inclus.
° J'adhère à EC pour 8€
° Je m'abonne et adhère pour un total de 20€ (règlement par chèque à l'ordre d'Énergies Citoyennes)

Nom/Prénom : ……..
Adresse : ……
……..

Énergies Citoyennes 30 rue de Fresnay

L'information, un droit pour tous ?

La presse locale est instrumentalisée par les personnels politiques, les lobbies industriels et les technocrates des institutions et des organismes officiels. Tous sont reconnus comme « sources légitimes d'information » et comme « experts ». Ils se servent des journaux pour transmettre leur message et pour former l'opinion à leurs idées. Ils créent l'événement dans le but d'attirer l'attention des journalistes et de toucher les lecteurs à travers les articles.

L'enjeu pour les minorités citoyennes est de réussir à faire entendre leurs différences d'interprétation des événements, leurs points de vue sur l'actualité en général et leurs propositions. Quelles démarches peuvent-elles construire pour gagner le droit de participer aux débats citoyens et influer sur les orientations politiques, économiques, sociales, environnementales et culturelles ?

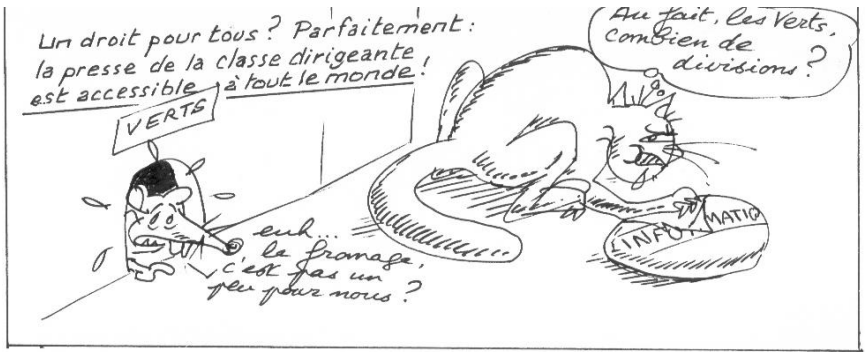

« Les Verts » sont un mouvement politique et citoyen minoritaire. Ils ont du mal à faire connaître leur programme politique et leur projet de société auprès des citoyens. Pour se faire une place dans les journaux locaux et les médias en général, peuvent-ils à leur tour être « sources légitimes d'information » et « experts » dans leurs domaines d'information et d'intervention ? Comment peuvent-ils créer l'événement qui va leur permettre de se faire entendre, d'apporter des informations et des propositions autres que celles des pouvoirs en place ? Leurs moyens humains et financiers sont limités. Est-ce une raison de baisser les bras, ne pas agir, se taire ? La tache est rude, j'en conviens.

« Les Verts » sont pour le développement des transports collectifs, la réduction de l'utilisation de la voiture en ville, la promotion des modes de déplacement « doux » (à pied, en vélo ou en roller) et la pratique de l'intermodalité*.

Le dossier Filibus

A la fin du printemps, « les Verts 28 » ont été contactés par le personnel Filibus, dont l'entreprise est délégataire du service public des transports collectifs de la Comach. Ils ont agi à différents niveaux :

- **écoute des doléances** des personnes touchées par la dégradation de leur outil de travail.
- **convocation de la commission Transports des « Verts 28 »**, afin de préparer une conférence de presse s'appuyant sur leur programme pour l'agglo chartraine et des projets déjà réalisés des maires écologistes ayant choisi de mettre en place dans leur ville une vraie politique des transports collectifs.
- **relais de l'information en « créant l'événement »** : une conférence de presse sur site significatif (la halte SNCF de Lucé). Là, ils ont exposé aux journalistes leur désaccord face aux dispositions prises par la Comach et donné leur point de vue. Ils ont présenté des solutions et des propositions concrètes d'amélioration de la circulation automobile et une autre politique des transports qui améliore la qualité de vie, qui réduit l'émission de gaz à effet de serre, qui aide les citoyens à changer leur comportement de dépendance à l'automobile.
- **interpellation des protagonistes** : la commission a adressé au président de la Comach une lettre (distribuée également aux conseillers communautaires) pour prendre bonne note de leur volonté de s'engager dans une démarche de développement durable, mais aussi de démontrer que leur politique des transports était en contradiction avec cette volonté affichée.
- **continuer à faire relayer l'information** par la presse locale sous forme de communiqué de presse.
- **action au niveau municipal** en posant une question écrite sur la situation des transports collectifs à Chartres et interpellation du maire, aussi président de la Comach, sur son projet de parking souterrain et sur les incohérences du projet « Cœur de Ville » quant à la circulation urbaine.
- **contacter les associations** qui promeuvent d'autres moyens de déplacement que la voiture.
- poursuivre ce travail dans la durée et dans l'espace (réfléchir et proposer des solutions au niveau du SCOT**)

Etre reconnu comme « expert » et « source légitime » d'information dans ce domaine des transports urbains, faire entendre d'autres propositions, cela passe par le droit de communiquer à travers les médias. Mais cela passe aussi par d'autres moyens et d'autres actions en direction de la société civile. Il aurait fallu adresser une enquête aux habitants ou les rencontrer mais avec quels moyens ? En direction aussi des entreprises. Cela passe par le partenariat avec d'autres groupes minoritaires citoyens motivés par les transports collectifs. C'est un travail de longue haleine, de fond et de vigilance. Et bien sûr, la démarche analysée dans cet article est transférable à tous les domaines de la vie citoyenne.

* Système qui combine plusieurs moyens de transport.
** Schéma de Cohérence Territoriale (document d'orientation intercommunal qui définit les objectifs de développement économique et urbain à long terme).

Mauricette Girard

La griffe de Musenpeine

Dernière trouvaille du gouvernement : les pauvres paieront pour les pauvres !

Francis Mer, ministre de l'Economie, a fait montre d'un réalisme/cynisme confondant lors de l'annonce le 21 juillet de la baisse des taux d'intérêt des livrets à épargne réglementée (livret A, livret bleu, codevi…). Il a affirmé très sérieusement que, même s'il avait conscience que la baisse de 0,75 point pour le livret A risquait d'être impopulaire, c'était chercher là une bien mauvaise querelle au gouvernement puisque cette décision ne lésait guère les épargnants, vu que la majorité des dépôts sur ces livrets étaient très faibles. En résumé, pas de quoi fouetter un chat puisque moins vous possédez, plus vos pertes sont minimes…

Diable, il y a du Monsieur de La Palice chez cet homme-là ! Si l'on ajoute à ces déclarations apaisantes le fait que les sommes détournées des poches des gens modestes serviront, selon M. de Robien, à construire des logements sociaux (ce qui reste à prouver), on constate que la stratégie gouvernementale consiste à ce que les « moins pauvres » paient pour les « plus pauvres ». Quant aux riches, qu'ils se rassurent, Monsieur Raffarin pense aussi à eux : ils bénéficieront d'une baisse des impôts et de l'allègement de l'impôt de solidarité (oh, le vilain mot !) sur la fortune (ISF).

France-Inter quand même

A l'époque du « tous pourris », le lundi 4 août après-midi au plus fort de la canicule, je tombe par hasard sur une émission de *France-Inter* qui donne la parole à Henri Tachan, ce talentueux auteur-compositeur complètement oublié par les autres grands médias. Un pur régal. Franchement, une radio qui invite Henri Tachan pendant une heure pour évoquer sa vie à travers ses rencontres musicales ne peut être complètement mauvaise.

P.S. : le « quand même » du titre en référence à la suppression de la chronique matinale de Martin Winckler sur cette même chaîne.

Cachez ces vieux…

Monsieur Raffarin, qui a un cœur d'or, a dénoncé l'indifférence vis à vis des victimes de la canicule et, pour faire bonne mesure, l'oubli des personnes en fin de vie. Il omet de préciser que depuis un an tous les budgets consacrés au 3ème âge ont été revus à la baisse : financement du plan pluriannuel visant à augmenter les personnels dans les maisons de retraite réduit de moitié en 2003, allocation personnalisée d'autonomie (APA) fortement diminuée. Enfin, tout çà, c'est la faute de l'arbitre, le directeur général de la santé, qui vient de démissionner (où d'être démissionné ?).

Nuits de Chartres au Musée des Beaux-Arts : la belle endormie

Toujours privé de conservateur, le Musée de Chartres offre en guise d'exposition estivale trente-et-une photographies de Stéphane Rocher, réunies sous le titre « Nuit de Chartres ». Sans doute un artiste peut-il légitimement être attiré par ce paysage nocturne de la ville ; ces vues constituent-elles pour autant un témoignage artistique ?

A la première - en partant de la gauche - on est déjà inquiet : image de la façade de la mairie, avec ses oriflammes : cela sent l'hommage complaisant aux commanditaires (la municipalité, bien que l'exposition n'ait fait l'objet d'aucune délibération en conseil municipal). Quoique l'on s'efforce ensuite de faire abstraction de cette première impression, on ne peut s'empêcher de penser que l'artiste a voulu faire plaisir à quelques-uns : ah, le parking Châtelet en contrebas de la cathédrale, la cathédrale vue de la rue Danielle-Casanova (autre parking) - confrontation de l'architecture éternelle et de la modernité ! Oh, les perspectives des rues aux Herbes et Saint-Yves sur la cathédrale ! Hi, l'étonnante cathédrale coupée saisie de la Porte Guillaume ! Etc. Tout est très propre ; rien d'équivoque, pas un rodéo de grosses berlines, pas même une patrouille...

On n'est certes pas insensible à ces images, à la fois familières et dépaysantes. Mais Chartres n'est pas une ville-musée, résumée à ses magnifiques monuments. Quid des autres quartiers ? A quoi bon cette représentation ? Le titre de l'exposition pourrait être repensé : « Nuit de l'hyper- centre » ; c'est moins chic, c'est très matériel, mais beaucoup plus conforme à ce que l'on voit. Ce choix fait apparaître une fois de plus la conception étriquée et, à certains égards inadmissible, que l'on a de la ville dans cette Ville : ne s'y trouve mis en valeur, qu'il s'agisse de culture ou de choix urbains, que ce qui est jugé présentable et valorisable. Cette exposition évoque d'ailleurs irrésistiblement un nom de parfum, ce qui nous ramène à l'exhibition de la parure, du vendable, tellement prisés désormais par les décideurs locaux. Une faiblesse de taille dans cet étalage : la salle d'exposition jouxte, mal séparée par un rideau minable, un espace vide où traînent quelques objets oubliés. Pas de conservateur, disions-nous…

Chantal Vinet

Courrier

Expérimentation hasardeuse

En ces temps où nos gouvernants cherchent par tous les moyens à discréditer la notion de Service Public, L'Aiguillon publie une lettre qu'un de nos lecteurs a adressée au directeur de la Communication de La Poste, au sujet de l'attente aux guichets à Chartres.

Monsieur le Directeur, peut-on espérer le retour au système des tickets sans que la Direction de La Poste de Chartres ait l'impression de se déjuger ?

Usager de La Poste, plus souvent qu'à mon tour, je peux témoigner, à la lecture de *L'Echo Républicain* du 9 juillet, qu'on n'attend pas « deux fois moins longtemps » depuis février et qu'il aurait été certainement plus judicieux - si l'argument de « la cadence des guichetiers » était en cause - de ne pas pénaliser vos clients en les obligeant à patienter, debout, alors que le ticket permettait une liberté de mouvement appréciable qui tranchait avec l'image d'Epinal et désuète d'une administration où l'on « fait la queue ».

De surcroît, l'empiètement sur la zone de circulation est total, les flèches au sol sont dignes du film *Play Time* de Jacques Tati, la visibilité quasi nulle et l'énervement de tout un chacun, patent.

Cette expérimentation hasardeuse n'est pas concluante et si c'est « beaucoup moins confortable pour les guichetiers » (pour reprendre vos termes), ça l'est avant toute chose pour les usagers qui piétinent et dont les conditions d'attente se sont nettement dégradées…

Car, franchement, à qui peut-on faire croire que c'est un progrès ? Le gain de temps dont vous parlez n'est absolument pas significatif et les altercations liées au sentiment « d'étouffement » - tant la configuration en rotonde du bâtiment ne se prête pas au système de file - sont beaucoup plus fréquentes qu'auparavant.

Pour terminer, je ne connais pas de personne qui soit satisfaite de ce que j'appellerai une tentative de « retour vers le futur ». Vous pénalisez l'usager au prétexte d'un manque de rentabilité de vos personnels. Et, dans le cas présent, d'un système que vous jugiez, unilatéralement, imparfait (les tickets), vous êtes passé à une double insatisfaction cumulant celle de vos employés à celle de vos clients. (…).

Vous pensez bien, Monsieur le Directeur, que j'ai d'autres priorités que celle de prendre le temps de vous écrire ce courrier ; pour autant, si cette lettre peut vous amener à revenir sur une expérimentation qui n'a que trop duré, nous serons nombreux à vous en être reconnaissants. (…).

Mathieu Brétillard (14 juillet 2003)

La Tchétchénie à Paris

On ne sait quelle température il a fait cet été en Tchétchénie, mais on sait que les ratissages ont repris, en représailles des attentats, ce dont n'ont parlé qu'avec parcimonie même les journaux les plus sérieux. Les combats gagnent maintenant l'Ingouchie voisine, tandis que se prépare pour le mois d'octobre un simulacre d'élection présidentielle, suite logique du pseudo-référendum du printemps dernier. Mais les Occidentaux continuent d'encourager le processus : le parti du président français, l'UMP, n'a-t-il pas célébré en juin un pacte d'amitié avec celui du président russe, la « Maison Russie » ? C'est Juppé qui officiait. Et les Américains ne cautionnent-ils pas la besogne du Kremlin sous prétexte de lutte contre le terrorisme ?

En cette honteuse absence de protection politique et diplomatique, la culture, elle, persiste à maintenir le contact avec les Tchétchènes. Le 12 juillet, l'association Marcho Doryila accueillait à la Villette quelque trente jeunes danseurs, venus pour la seconde fois présenter leur répertoire en Europe. C'est une troupe qui a survécu à la guerre : après la panique et l'exil provoqués par la seconde invasion russe fin 1999, les familles ont réintégré leur capitale à la rentrée scolaire 2000, envers et contre tout, et les enfants ont convaincu leur professeur de reprendre les répétitions, dans un gymnase bombardé… En hiver, interdiction de prendre froid après la danse, très acrobatique : on n'a pas de quoi se soigner.

A les voir représenter, avec quelle virtuosité, quelle énergie et quelle jubilation, ce soir d'été, vêtus de feutre et

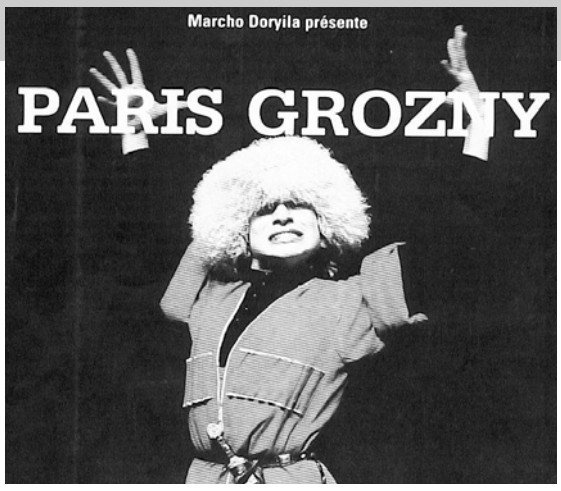

coiffés d'astrakan, des épisodes épiques ou amoureux, on devine l'enthousiasme et le travail qui sont les clefs de cette aventure. Dans le public, Tchétchènes en exil et autres sympathisants, nombreux, de la cause, circulait une émotion particulière. Cette chorégraphie exprimait toute la dignité, toute la mémoire et les mythes de ce peuple debout, et le chant final, montant de la scène et des gradins, donnait ce frisson rare qu'inspirent la beauté et la tragédie - on ne pouvait, en l'occurrence, s'empêcher de penser que ces danseurs sont pour la plupart au seuil de la génération qui a le sinistre privilège des exactions commises par les soldats russes.

A ceux qui veulent contribuer à rompre le silence de l'Occident, chaque lundi, un rassemblement a lieu devant l'ambassade de Russie, de 18 à 20 heures (à partir du 8 septembre, à l'angle du boulevard Lannes et de la rue Dufrénoy, métro Porte Dauphine).

Chantal Vinet